

BOUGNON INFO



Mardi : 13 h 30 à 14 h 30 et 17h00 à 18h00 Bibliothèque Téléphone Mairie : 03.84.91.62.00
Mercredi : 10h00 à 12h00 Jeudi : 16h30 à 18h30
Jeudi : 18h00 à 19h00 ✉ mairie.bougnon@wanadoo.fr

Directeur de la publication : Didier HUGEDET – Rédactrices : Françoise ETIENNE – Françoise GROSJEAN – Edition : Sylvie BONNET (secrétaire de mairie)

Avril 2021

LE MOT DU MAIRE

En avril ne te découvre pas d'un fil ...

Adage de bon aloi, doublement valable en ces circonstances météorologiques perturbées, et surtout sanitaires renforcées :

Un troisième confinement mis en place sur tout le territoire national, mais avec des mesures moins contraignantes que pour les deux premiers, du 06 avril au 02 mai.

Limiter au maximum les déplacements et les contacts (regroupement de 6 personnes maximum).

Respecter les gestes barrières (masque dans l'espace public, distance de 2 mètres entre chacun ...).

Possibilité de se déplacer sans attestation dans un rayon de 10 km (avec un justificatif de domicile).

Déplacement avec une attestation pour motif impérieux, pendant le couvre-feu de 19h à 06h, et au-delà des 10 km ou en déplacement interrégional.

Retrouver toutes ces mesures sur le site : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>.

Gageons que ce dernier soit appliqué à la lettre, ..., et qu'en mai, nous puissions faire ce qu'il nous plait ... ou presque.

Des travaux conséquents

Mise en conformité de nos réseaux d'assainissement

Les travaux se déroulent de façon satisfaisante : l'entreprise PIACENTINI donne entière satisfaction, et les adaptations se font au gré des réunions avec la collectivité, comme avec les riverains concernés.

La durée des travaux a été quelque peu prolongée par les intempéries et par quelques découvertes "impromptues" de réseaux existants.

La mise en place du réseau séparatif se poursuit tout au long de la rue d'Auxon ; la collectivité a également validé le remplacement, et le renforcement, de la conduite d'alimentation en eau potable en parallèle de ce chantier, afin d'une part de réaliser une économie d'échelle et d'autre part de bénéficier d'un dispositif défense incendie conforme aux nouvelles normes en vigueur (habitations situées à moins de 200 mètres de tout point de défense incendie).

La fin des travaux sur cette portion devrait correspondre aux vacances et ne devrait pas trop impacter les transports scolaires.

A partir du mois de mai débuteront les travaux de raccordement au réseau de la partie sud du village toujours confiés à l'entreprise PIACENTINI, et les travaux de mise en conformité de notre station d'épuration, confiés cette fois à l'entreprise STPI.

Les travaux de notre STEP consistent en la transformation de notre lagunage en filtres plantés de roseaux : dans un premier temps le premier bassin sera séparé en deux parties, une première qui accueillera les boues des bassins anciens afin de les laisser décanter, s'assécher et afin de pouvoir intégrer ultérieurement une filière d'épandage ou de compostage, une seconde qui sera aménagée afin d'accueillir le premier "lit de filtration", durée prévisionnelle 2 mois.

A l'automne les effluents, actuellement dirigés vers le deuxième bassin, seront redirigés vers ce premier lit de filtration, afin de réaliser le second lit en lieu et place de ce second bassin.

Le troisième bassin sera conservé à des fins purement écologiques afin de favoriser le développement de la biodiversité.

A l'issue de tous ces travaux, dans les deux années qui suivront :

OUI, chaque propriétaire d'habitation alimentée en eau potable et raccordée au réseau d'assainissement **devra shunter sa fosse septique, ..., si ce n'est déjà fait.**

NON, tous n'auront pas à devoir séparer leurs eaux usées de leurs eaux pluviales, seuls les propriétaires riverains de l'axe RD100, et quelques-uns de la Grande Rue, seront tenus de le faire ; ces propriétaires ont tous déjà été officiellement informés, des réunions ont été organisées et chaque situation de raccordement a été étudiée, voire adaptée, afin d'en minimiser l'impact.

La collectivité, à l'issue de ces deux années, lancera une campagne de vérification de chaque raccordement.

Des budgets validés pour l'année 2021

Peu de changement en rapport aux années passées, pas d'évolution de la fiscalité, même si, dans le cadre de la réforme de la taxe d'habitation les taux communaux et départementaux de foncier bâti, ont été regroupés.

Pas d'impact pour le propriétaire, ni pour la collectivité qui perçoit toujours le même montant, l'excédent étant prélevé à des fins compensatoires.

Des aides reconduites à l'identique pour l'ensemble de nos jeunes comme de nos aînés.

Avec comme axes prioritaires d'investissement :

Sur le budget communal

- Rénovation énergétique du bâtiment mairie (poursuite des travaux engagés = restes à réaliser)
- Le changement des chaudières fuel des bâtiments communaux (école et mairie)
- L'aménagement de l'entrée ouest du village (travaux programmés pour 2022 selon les subventions obtenues)
- L'implantation de nombreux bancs (de confection industrielle ou artisanale) sur l'ensemble territoire communal, au sein du village comme le long des principaux chemins ruraux propices aux balades (Cf. sollicitation avis de la population quant aux points d'implantation)

- Développement de l'aire de jeux du Parc (balançoires, araignée, ...)

Sur le budget eau-assainissement

- Mise en conformité de l'assainissement de la STEP et des réseaux (poursuite des travaux engagés = restes à réaliser)
- Changement de la conduite d'alimentation en eau potable de la rue d'Auxon (portion carrefour rue de la Frôterie - rue des Montants)

Comptes administratifs	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Année 2020				
Résultats 2019		183 431.51 €		31 525.78 €
Budget principal	224 975.82 €	230 087.52 €	102 883.34 €	32 555.87 €
Restes à réaliser			34 480.00 €	18 600.00 €
Résultats 2020		188 543.21 €	54 681.69 €	
Résultats 2019		58 658.27 €		155 947.74 €
Budget eau-assainissement	75 953.54 €	85 508.17 €	76 897.88 €	33 073.03 €
Restes à réaliser			1 200 520.00 €	836 410.00 €
Résultats 2020		68 212.90 €	251 987.11 €	

Budgets prévisionnels	Fonctionnement	Investissement
Année 2021	En recettes comme en dépenses	En recettes comme en dépenses
Budget principal	359 862.00 €	569 080.00 €
Budget eau-assainissement	85 495.00 €	1 455 379.00 €

D. HUGEDET

Vaccination Covid

L'équipe municipale œuvrant pour le social est au service des personnes rencontrant des difficultés à s'inscrire ou se rendre à un centre de vaccination.

N'hésitez pas à les contacter (Françoise GROSJEAN - Maryline DUSSY - Françoise ETIENNE)

F. ETIENNE

Bougnon Animations Loisirs

Face aux nouvelles mesures sanitaires, l'équipe de BAL a le regret de vous annoncer une année blanche en termes d'animations.

L'assemblée générale se fera au cours du 3^{ème} trimestre avec au programme un planning honorable pour l'année 2022.

J. ETIENNE

Félicitations

L'équipe municipale s'associe aux félicitations de l'État - service Jeunesse et Sport décernées à Madame Émilie JOURDY pour son engagement associatif dans le cadre de la cellule gymnastique de l'AGM depuis 1983.

D. HUGEDET

Des moments appréciés

Distribution de paniers garnis

A l'occasion de la nouvelle année, ne pouvant organiser son traditionnel repas des aînés, la municipalité a procédé à une distribution de paniers garnis à l'ensemble de ses aînés.



Inédit à Bougnon 100 bougies pour Germaine PLOY

Germaine est la première centenaire à Bougnon

Née le 5 mars 1921 à Vellefaux, au foyer de Maria et Charles PETIT, elle est la cadette d'une fratrie de 5 enfants (3 sœurs et 1 frère). Elle passe son enfance et sa jeunesse à Vellefaux.

Après la guerre, période difficile, elle épouse André en 1946. Le couple s'installe à Bougnon en 1949. De cette union naissent 4 enfants : Monique, Anne-Marie, Christiane et Jean-Michel qui décédera tragiquement à l'aube de ses 20 ans.

Germaine a la douleur de perdre son époux André en décembre 2018.

Germaine est une Maman, Mamie-Nounou, toujours coquette. Elle est aussi une confidente pour ses petits-enfants.

Planter, cultiver, récolter son potager et les fruits de son verger, sans pesticides selon ses paroles sont probablement le secret d'une vie saine.

Germaine n'en reste pas moins le socle de la mémoire locale et familiale.

Sa capacité à retenir les dates, les filiations anciennes sont impressionnantes.

Au lendemain de son anniversaire, dans le plus grand respect des gestes barrières, la municipalité a tenu à honorer cet événement en témoignant à Germaine toute sa sympathie.

Nous lui souhaitons de conserver sa bonne santé, sa joie de vivre, entourée de tous les siens, chers à son cœur.

La commune de Bougnon s'apprête à célébrer un second centenaire le 31 août prochain et espère que les conditions sanitaires s'amélioreront afin de leur consacrer un moment plus festif.

F. ETIENNE

Recommandations d'usage :

Dans le respect du savoir vivre ensemble :

1-Pensez à rabattre les haies, arbustes ou arbres trop envahissants notamment sur domaine public.

2-Respecter les horaires de tonte, de taille avec engins à moteur afin de préserver la tranquillité publique.

Les jours ouvrables : 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h 30

Dimanches et jours fériés : 10 h à 12 h

3-Période propice aux barbecues ou autres moments festifs souvent en extérieur et prolongés à des heures assez tardives, pensez à réduire le volume de la sono à partir de 22h ... et il est toujours préférable de prévenir le voisinage.

4-Propriétaires d'animaux domestiques, chiens notamment, il vous est rappelé que l'accès aux alentours des parcs leur est interdit, et que leurs déjections ne doivent pas être laissées sur le domaine public.

Campagne de broyage

La commune organise des journées de broyage du 20 au 25 avril.

Pour plus de renseignement, contacter K. VON FELTEN au 06.83.26.68.71

Didier HUGEDET

Installation de bancs

La municipalité a validé l'achat de bancs.

Afin de les installer dans les endroits les mieux adaptés à vos randonnées, nous sommes à l'écoute de vos désirs d'implantation.

Merci de bien vouloir nous en faire part via le coupon réponse ou en contactant F. ETIENNE au 06 72 89 08 51

Selon moi, **NOM** _____ **Prénom** _____

Je trouve qu'il serait intéressant d'installer des bancs :

- _____
- _____
- _____
- _____
- _____

F. ETIENNE